



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION DU CARILLON DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN

ROUEN, LE SAMEDI 5 FEVRIER 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'ACCR s'est tenue au siège de l'Association, 3 rue Saint-Romain à Rouen en présence de douze adhérents qui ont signé la liste d'émargement. Sept adhérents avaient donné pouvoir : liste jointe en annexe.

La Présidente de l'ACCR, Laëtitia Auber-Mainot ouvre la séance à 14h15 et fait appel aux volontaires pour assurer la présidence de l'Assemblée et pour en rédiger le procès-verbal : Patrice Latour, vice-Président de l'ACCR, sera président de séance, Jean-François Maillard et Michèle Latour en assureront le procès-verbal.

Le Président de séance rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée Générale qui avait été communiqué aux adhérents lors de la convocation envoyée le 12 janvier 2022 :

1. Rapport moral et d'activité,
2. Rapport financier et Budget prévisionnel,
3. Promotion du Carillon,
4. Questions diverses.

1. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ

Patrice Latour, donne lecture du Rapport moral et du Rapport d'activité : auditions diverses, visites de classes et visites de groupes, Journée Nationale du Carillon, Journées Européennes du Patrimoine, participation du carillon aux grandes fêtes liturgiques.

L'Assemblée passe au vote des deux rapports adoptés à l'unanimité :

Pour :	19 voix
Contre :	0
Abstention :	0

Les Rapports moral et d'activité sont consultables en Annexes.

2. RAPPORT FINANCIER ET BUDGET PRÉVISIONNEL

François Weinacker, Trésorier, présente le rapport financier.

L'exercice comptable s'établit du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021. C'est la première année où la comptabilité est faite sur un logiciel de comptabilité (*Garradin.eu*). Elle est établie sur le principe de la comptabilité d'engagement.

Le compte de résultat et le bilan sont présentés lors de l'Assemblée Générale (Annexes)

À la clôture des comptes, l'exercice est en déficit de 1 164,95 €. Il s'explique notamment par :

- ✚ La situation sanitaire qui annule ou repousse des évènements et des visites
- ✚ La sous-traitance pour l'association qui correspond aux interventions des carillonneurs pour l'association (entretien, auditions des samedis, ...)
- ✚ L'assurance Responsabilité Civile

Le résultat est soumis au vote de l'Assemblée :

Résultat à affecter :

- ✚ Report à nouveau : 610,46 €
- ✚ Résultat de l'exercice (déficit) : 1 164,95 €

Proposition de vote :

- ✚ Réserve pour Projet : 2 710,21 €
- ✚ Réserve pour Investissement : 6 000,00 €
- ✚ Réserve pour Trésorerie : 2 735,30 €

Le budget prévisionnel est présenté lors de l'Assemblée Générale (en Annexes). Une subvention auprès de la Ville de Rouen à hauteur de 1 000 € va être demandée pour l'année 2022.

Le rapport est soumis au vote de l'Assemblée Générale et il est adopté à l'unanimité.

- Pour : 19 voix
- Contre : 0
- Abstention : 0

Les documents financiers sont joints en Annexes.

PROMOTION DU CARILLON

L'extension de la visite à proximité des cloches.

Les carillonneurs évoquent la frustration d'un grand nombre de visiteurs de ne pas pouvoir observer les cloches et le carillon de plus près alors que l'escalier métallique semble les y inviter.

Cette question a été évoquée dans nos récents Conseils d'Administration et une demande a été adressée à la DRAC, à l'architecte des Bâtiments de France responsable de la cathédrale et sera évoquée lors d'une future rencontre avec les pompiers qui assurent la sécurité de la cathédrale et s'y entraînent régulièrement, pour leur demander leur avis sur l'équipement complémentaire nécessaire pour réaliser ce souhait (rampe dans l'escalier, rambarde ou garde-corps amovible, afin de marquer une limite non franchissable devant les cloches Germaine et Agnès ainsi que devant le carillon). Cet accès à proximité de l'étage supérieur permettrait une vision bien améliorée du mécanisme du carillon (transmissions et marteaux) en liaison avec le clavier de la cabine, ainsi que le fonctionnement des cloches de volée avec leur moteur et leur roue d'entraînement. L'architecte responsable, Madame Lelièvre, ne serait pas contre cet accès mais seulement aux personnes passionnées et motivées, selon Vincent Bénard. Mais cela reste exceptionnel et fondé sur la parole et non sur l'écrit. Une autorisation en bonne et due forme permettra à l'ACCR d'assurer totalement l'activité de sensibilisation que lui confie la DRAC.

Facilitation de l'organisation des visites afin d'augmenter leur nombre.

Vincent Bénard a imaginé un moyen de simplifier la constitution de groupes de visiteurs. Toute personne motivée pour la visite du carillon peut constituer un groupe et s'adresser directement au site de l'ACCR (contact@carillon-rouen.fr) afin qu'un des carillonneurs lui réponde pour fixer la date et l'heure d'une visite d'1h15 environ. Une incitation financière sera proposée : l'adhérent versera à l'ACCR un montant réduit à 60 € pour une visite, au lieu de 80 €. Ce moyen reposera sur le bouche à oreille et la diffusion d'un flyer ou tract format A5 que Vincent Bénard se propose de produire. Ce flyer ou tract signalera aussi les auditions hebdomadaires du samedi. Le Conseil d'Administration du 20 décembre 2021 avait donné son aval au projet et, après un échange, il bénéficie de l'assentiment de l'Assemblée Générale.

Brochure sur le carillon

Patrice Latour avait fourni la matière ; il a été relancé par deux visiteurs d'un groupe qui recommandaient de publier les riches anecdotes attachées au carillon. Cette brochure comportera une bonne vingtaine de pages avec des anecdotes et des illustrations. Bertrand Rouziès suggère que chaque groupe de visiteurs scolaires ou adultes la reçoive gracieusement. Vincent Bénard souhaite qu'elle soit disponible sur le site de l'ACCR. Pascaline Latour pense à enrichir le tronc d'un présentoir sur lequel la brochure et les cartes postales soient bien visibles ou bien à les présenter sur une vitrine légère fixée à la cabine d'étude.

QUESTIONS DIVERSES

Remplacement de Ryan Dufau - ancien Président - au Conseil d'administration.

Ryan Dufau ne reviendra pas à Rouen comme il l'avait espéré. Donc il a démissionné du CA. Un siège est donc à pourvoir jusqu'à 2023, date de renouvellement du CA. au bout de trois ans. Une seule candidature a été enregistrée à la suite de l'appel lancé aux adhérents, celle d'Anne-Laure Latour. Adhérente depuis longtemps de l'association, elle réside actuellement en Grande-Bretagne et sera présente en visio-conférence pour nos futures réunions. Elle est élue par 19 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Question de Bertrand Rouziès au sujet de la maison canoniale de la rue Saint-Romain.

Cette maison, borde la cour d'Albane et présente l'avantage d'être proche de la tour Saint-Romain et du carillon. Elle est inoccupée depuis des années après avoir été restaurée et rendue habitable. Elle pourrait abriter les bureaux et le matériel de l'ACCR. Nous avons maintes fois évoqué cette possibilité en Conseil d'Administration et adressé une demande en ce sens à la DRAC. Nous attendons la réponse.

Il se trouve que suite à la restructuration du Pôle Muséal Beauvoisine (réunion du Musée des Antiquités et du Museum d'Histoire naturelle), l'Association des Amis des Monuments Rouennais, créée justement au début du XX^e siècle pour le sauvetage de cette maison, seront privés de leur siège dans l'Hôtel des Sociétés savantes. Bertrand Rouziès suggère donc que l'ACCR fasse une demande commune ACCR-AMD dont le Président est le Professeur Jean-Pierre Chaline, auprès de la DRAC. Bertrand Rouziès assurera la liaison entre l'ACCR et les AMR.

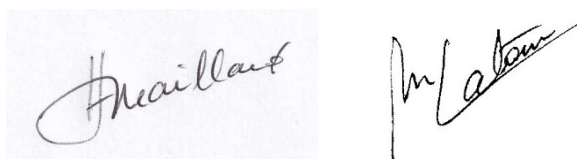
Félicitations aux carillonneurs de la part de Jean-Marc Lanfry

Il apprécie les auditions du samedi et précise qu'il observe les spectateurs-auditeurs sur la place depuis son appartement. Il revient à sa suggestion antérieure de faire saluer le public par les carillonneurs comme le faisait naguère Maurice Lenfant du haut de la tour de Beurre. Ce dernier publiait d'ailleurs dans la presse locale les changements de ritournelles qu'il effectuait périodiquement chaque année en fonction du temps liturgique et qu'il notait dans un registre. Jean-Marc Lanfry propose l'acquisition d'un bras articulé qui remplacerait le bras du carillonneur et permettrait de l'identifier.

M. Lanfry signale que les ritournelles des quarts et la sonnerie des heures fonctionnent irrégulièrement, notamment le matin. De plus, le marteau des heures sonne deux fois chaque coup et le deuxième "traînant" de façon peu agréable. Il évoque également l'absence de ritournelle aux trois-quarts et avant la sonnerie des heures. "*En principe, c'est prévu ... quand ce n'est pas en panne, ça marche ... Si tout marchait, vous seriez content et nous aussi* ", conclut Vincent Bénard.

Après avoir remercié les participants ainsi que La Maîtrise Saint-Évode pour la mise à disposition de l'auditorium permettant la tenue de cette Assemblée Générale, Patrice Latour lève la séance à 15h30.

Jean-François MAILLARD et Michèle LATOUR



ANNEXES

Liste des 7 pouvoirs :

🔔 Jean-François Ballèvre
🔔 Jeanne Beau
🔔 Josette Cheval
🔔 Annie Chevrier

🔔 Lionel Coulon
🔔 Dominique Fossard
🔔 Martine Lechanoine

Rapport moral

L'association du carillon de Rouen compte depuis la reprise de son activité un certain nombre d'adhérents qui ne résident pas dans l'agglomération rouennaise et qui manifestent de la sorte leur intérêt pour l'instrument et notre activité. Des adhérents plus proches viennent nous rejoindre pour quelques moments particuliers, comme un congrès, un concert, une sortie. Nous connaissons aussi le noyau de l'association, les membres régulièrement présents pour jouer l'instrument, accueillir des techniciens ou des musiciens dans la tour Saint-Romain, entretenir l'instrument et ses abords, équipe sans qui le carillon ni son titulaire ne seraient aussi présents. N'oublions pas un quatrième groupe de personnes : ce sont les marraines et parrains des cloches de 2016. Certains d'entre eux sont toujours présents, nous donnent des conseils, nous facilitent la communication ou sont présents à titre professionnel auprès du carillon ; il serait souhaitable de retrouver l'ensemble des marraines et des parrains à nos côtés. Accepter ce parrainage ne suppose-t-il pas un attachement particulier à une cloche, donc à l'ensemble de l'instrument ? Le déroulement du dernier chantier a suscité l'attention d'enfants de parrains et marraines de 1959. En remontant plus loin, le carillonneur titulaire avait reçu un touchant témoignage d'une marraine de 1920, en l'occurrence la Comtesse de Paris. Le parrainage induit une relation à long terme avec ce carillon, ainsi qu'une attention particulière aux activités de l'association.

Notre principal objectif commun est bien celui stipulé dans l'article 2 des statuts ; L'association a pour objet la conservation, le développement, l'entretien, l'utilisation et la mise en valeur du Carillon de la Cathédrale On comprend alors que, sans jouer obligatoirement l'instrument, ce qui reste toujours possible par ailleurs, tout adhérent peut (doit peut-être) contribuer au moins au développement, à l'entretien et à la mise en valeur de l'instrument, en parlant de lui, en suscitant ou en accompagnant soi-même des visites, en prêtant main forte lors d'événements exceptionnels, en envoyant des journalistes ou des réalisateurs aux carillonneurs.

Dans cette optique, nous trouvons normal que les adhérents de l'ACCR trouvent un bénéfice à adhérer, chaque adhérent qui constitue un groupe de visiteurs pourrait bénéficier d'un tarif avantageux pour chacune des visites organisées, 60 € au lieu de 80 €, son adhésion serait plus que remboursée dès la première visite. Les visites entre personnes qui se connaissent suscitent en outre de nouvelles adhésions.

Rappelons dès maintenant combien la réservation pour un groupe est simple : on réserve auprès des carillonneurs ou à contact@carillon-rouen.fr Trois seuls chiffres à retenir, 18 personnes maximum en plus du carillonneur, 80 euros, 129 marches à monter, c'est simple !

On parle du carillon de Rouen hors de nos frontières, en parle-t-on autour de vous ? À propos de diffusion hors de nos frontières, Arte a diffusé en novembre 2021 le documentaire de Mareike Müller *Un kilomètre à pieds ... vers le Mont-Saint-Michel* qui débute par une longue séquence auprès de notre carillon.

Le futur de notre carillon (et du carillon en France, d'ailleurs) fait partie de nos préoccupations ; cette année, deux maîtrisiens de la cathédrale (avec l'aide précieuse de l'organiste Monika Beuzelin) et un musicien du lycée Jeanne d'Arc ont été intégrés à notre équipe pour des auditions de décembre accompagnant le « marché de Noël » ; nous souhaitons que cette approche concrète suscite auprès de jeunes musiciens sérieux l'envie de contribuer à faire vivre le carillon dans les années à venir.

Rapport d'activité

L'association poursuit l'activité que lui confie la DRAC et le diocèse. L'essentiel réside dans les auditions et visites. L'année 2021 ne fut pas en reste. Le compte des visites et concerts dûment enregistrés ne doit pas faire oublier les présences non comptées. Quelques exemples pour 2021? Notre Saint-Patrice annuelle le 17 mars, la veille et le jour de cinq grandes fêtes chrétiennes (Saint-Romain, Toussaint, Noël, Pâques, Pentecôte), les fêtes Jeanne d'Arc avec la Ville de Rouen, les fêtes nationales de pays européens sonnées lorsqu'un de nous est libre, des visites de classes du lycée Jeanne d'Arc, les visites spontanées de musiciens professionnels de passage, une audition lors du *Festival éphémère Marcel Dupré* organisé par L'Arigot, les Journées nationales du carillon proposées par la Guilde des carillonneurs de France à la mi-octobre, le tournage de la séquence vidéo très largement diffusée par le site et l'application de Rouen-Bouge.

Compte de résultat et bilan

Charges					Produits				
		2021	2020	Écart			2021	2020	Écart
6037	Variations de stocks de marchandises	305,67	0,00		706	Prestations de services	2 540,00	1 920,00	+620,00
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	74,95	4,40	+70,55	707	Ventes de marchandises	25,00	40,00	-15,00
6111	Sous-Traitance suite à des prestations	1 350,00	980,00	+370,00	7481	Subvention Ville de Rouen	1 000,00	800,00	+200,00
6112	Sous-Traitance pour l'association	1 200,00	600,00	+600,00	7541	Dons manuels	219,00	371,00	-152,00
61310	Locations Informatique	39,52	39,76	-0,24	7561	Cotisations sans contrepartie	720,00	750,00	-30,00
6155	Entretien sur biens mobiliers	986,34	962,28	+24,06	7585	Contributions Volontaires	1 195,00	88,00	+1 107,00
6156	Maintenance	495,92	0,00		761	Produits des participations	37,50	42,30	-4,80
6161	Primes d'assurances mutirisques	1 166,04	1 166,04		7083	Locations diverses	0,00	10,00	
6226	Honoraires	150,00	350,00	-200,00	771	Produits exception. sur opération de gestion	0,00	0,17	
62381	Dons aux associations	115,00	0,00						
62382	Cadeaux Adhérents	112,90	0,00						
6257	Frais de réceptions, représentations	134,40	724,13	-589,73					
6261	Liaisons spécialisées	263,88	238,88	+25,00					
6263	Affranchissements, frais postaux	12,96	11,64	+1,32					
6511	Redevances pour concessions, brevets, licenc.	8,39	8,39						
6516	Droits d'auteur et de reproduction	55,29	51,48	+3,81					
6811	Dot. aux amortissements des immobilisations	430,19	430,19						
6236	Catalogues et imprimés	0,00	3,00						
6251	Voyages et déplacements	0,00	23,70						
Total		6 901,45	5 593,89	+1 307,56	Total		5 736,50	4 021,47	+1 715,03
Résultat (perte)		-1 164,95	-1 572,42	-407,47					

Budget prévisionnel

Charges			Produits		
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	50,00	706	Prestations de services	3 160,00
6064	Fournitures administratives	15,00	707	Ventes de marchandises	50,00
6111	Sous-Traitance suite à des prestations	1 320,00	7481	Subvention Ville de Rouen	1 000,00
6112	Sous-Traitance pour l'association	1 200,00	7541	Dons manuels	300,00
61310	Locations Informatique	40,00	756	Cotisations	900,00
6155	Entretien sur biens mobiliers	1 000,00	7585	Contributions Volontaires	275,00
6161	Primes d'assurances mutirisques	1 200,00			
6226	Honoraires	150,00			
62381	Dons aux associations	75,00			
6251	Voyages et déplacements	50,00			
6257	Frais de réceptions, représentations	150,00			
6261	Liaisons spécialisées	265,00			
6263	Affranchissements, frais postaux	10,00			
6511	Redevances pour concessions, brevets, licenc.	10,00			
6516	Droits d'auteur et de reproduction	60,00			
6811	Dot. aux amortissements des immobilisations	90,00			
Total		5 685,00	Total		5 685,00

Toutes les écritures sont libellées en €.